

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2026

Séance ordinaire du **31 mars 2026** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers : Sous la présidence de M. BENTZ Hervé, Maire
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. GRUBER Robin
Présents : 14 Date de convocation : 24 mars 2026
Absent(s) : 1
Nombre de procuration(s) : 0

Membres présents : Mesdames et Messieurs : BENTZ Hervé - GRUBER Robin - JEAN Howard JELINSKI Clara - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent OFFENBURGER Céline - OHANINA Patrick - RINN Olivier - SAETTEL Christiane - URBAN Denis URBAN Dorothée - VEIT Anthony

Absent(s) excusé(s) : Mme GRAUFEL Mélanie

5. Création des commissions communales

M. le Maire rappelle que conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art.L.2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de créer sept commissions, chargées respectivement des thèmes suivants :

- Commission des finances, des affaires économiques et de l'administration générale
- Commission de l'éducation, de la jeunesse et périscolaire
- Commission environnement et fleurissement
- Commission communication et bulletin communal
- Commission urbanisme et bâtiments communaux
- Commission sécurité
- Commission Communale Consultative de la Chasse

Il est proposé que chaque commission soit composée à minima de cinq membres du conseil municipal à l'exception de la Commission Communale Consultative de la Chasse (L'article 8 du Cahier des Charges pour la location des chasses communales du Bas-Rhin prévoit que la 4C est composée du maire ou de son représentant et de deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **DECIDE** de constituer les commissions suivantes :

- Commission des finances, des affaires économiques et de l'administration générale
- Commission de l'éducation, de la jeunesse et périscolaire
- Commission environnement et fleurissement
- Commission communication et bulletin communal
- Commission urbanisme et bâtiments communaux
- Commission sécurité
- Commission Communale Consultative de la Chasse

- **DECIDE**, conformément à l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour la désignation des membres des commissions communales ;

- **PROCÈDE** à l'élection des membres des sept commissions :

1 - Commission des finances, des affaires économiques et de l'administration générale

Adjoint délégué : M. Denis URBAN

Membres : Mme Mélanie GRAUFEL - M. Robin GRUBER - Mme Clara JELINSKI - Mme Christiane SAETTEL - M. Denis URBAN

Vice-Présidente : Mme Clara JELINSKI

2 - Commission de l'éducation, de la jeunesse et périscolaire

Adjointe déléguée : Mme Céline OFFENBURGER

Membres : Mme Mélanie GRAUFEL - M. Robin GRUBER - Mme Laurence LESNIAK
Mme Christiane SAETTEL - M. Anthony VEIT

Vice-Présidente : Mme Laurence LESNIAK

3 - Commission environnement et fleurissement

Adjointe déléguée : Mme Céline OFFENBURGER

Membres : Mme Laurence LESNIAK - Mme Isabelle MOSCHLER - Mme Céline OFFENBURGER
M. Patrick OHANINA - Mme Dorothée URBAN

Vice-Présidente : Mme Isabelle MOSCHLER

4 - Commission communication et bulletin communal

Adjoint délégué : M. Howard JEAN

Membres : Mme Mélanie GRAUFEL - M. Howard JEAN - Mme Clara JELINSKI - M. Olivier RINN
Mme Christiane SAETTEL - Mme Dorothée URBAN

Vice-Président : M. Howard JEAN

5 - Commission urbanisme et bâtiments communaux

Adjoints délégués : Mme Céline OFFENBURGER (urbanisme) et M. Denis URBAN (bâtiments communaux)

Membres : M. Robin GRUBER - Mme Céline OFFENBURGER - Mme Isabelle MOSCHLER
M. Vincent MOSCHLER - M. Olivier RINN - M. Denis URBAN

Vice-Président : M. Vincent MOSCHLER

6 - Commission sécurité

Adjoint délégué : M. Howard JEAN

Membres : Mme Mélanie GRAUFEL - M. Robin GRUBER - M. Howard JEAN
Mme Isabelle MOSCHLER - M. Patrick OHANINA

Vice-Président : M. Robin GRUBER

7 - Commission Communale Consultative de la Chasse

- M. Denis URBAN
- M. Anthony VEIT

Le secrétaire de séance,
M. Robin GRUBER



Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 15 avril 2026
Le Maire,
M. Hervé BENTZ.

H. B. - J



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 16 AVR. 2026